



Le pouvoir sans l'ordre. Les critiques anarchistes de la bureaucratie

ARGUMENTAIRE

La bureaucratie serait-elle la forme ultime d'une « utopie des règles »¹ ou bien la dégénérescence d'une forme de rationalisation du pouvoir politique ? Si le terme lui-même désigne le pouvoir des bureaux et renvoie à un vaste champ de critiques, autant politiques que juridiques, sociales ou économiques, il mérite une attention certaine de la part des historiens et des juristes. Toutefois, comprendre le phénomène bureaucratique et son histoire, par le biais de ses principales critiques, n'implique pas uniquement d'observer le passé : cela revient à interroger le présent. Employée la plupart du temps de manière péjorative, la bureaucratie renverrait à une dégénérescence du système étatique, une sclérose des institutions, un échec de l'organisation matérielle du pouvoir. L'actualité souligne le nombre de critiques adressées à un système dit bureaucratique. La rhétorique populiste sait abuser d'un tel argument². En outre, les critiques adressées au phénomène bureaucratique – celles des anarchistes tout du moins – ne visent pas spécifiquement l'État ou l'administration publique, mais toute forme d'organisation sociale fondée sur la domination³. Ainsi, l'évolution des technologies de l'information et de la communication, comme les mutations institutionnelles de ces dernières décennies sont susceptibles d'entraîner la résurgence de formes bureaucratiques. L'actualité d'un tel sujet trouve alors un écho dans les recherches récentes, qui investissent les interrogations, comme les craintes, suscitées par d'éventuelles dérives bureaucratiques de la société⁴.

Guy Thuillier, en 1999, appelait de ses vœux une histoire de la bureaucratie. Son projet était de comprendre, expliquer et apporter les correctifs nécessaires à une administration de plus en plus foisonnante⁵. Peut-il, dès lors, exister une histoire *anarchiste* de la bureaucratie, au sens d'une façon de penser ce phénomène, de le théoriser et d'en proposer non pas des correctifs ou des expédients, mais des solutions de remplacement ? Non pas une utopie des règles, mais une utopie contre les règles. Dans le prolongement de cette idée, les membres d'**En Réseau** :

¹ Selon l'expression employée ironiquement par David Graeber : D. Graeber, *The utopia of the rules*, trad. F. Chemla, P. Chemla, *Bureaucratie*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2015.

² La création par le président des États-Unis d'Amérique Donald Trump, en novembre 2024, d'un département « de l'efficacité gouvernementale » (le DOGE, Department of Government Efficiency, créé par l'Executive Order 14158) dirigé par Elon Musk pour « démanteler la bureaucratie gouvernementale » est un bon exemple d'une rhétorique qui utilise l'argument de la bureaucratie à des fins populistes (*Le Monde*, 12 novembre 2024).

³ Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, des auteurs dénoncent un glissement bureaucratique accru des sociétés occidentales, à cause notamment de l'essor du *managerial system*. Par exemple : I. Deutscher, E. Hérichon (trad.), « Les racines de la bureaucratie », *L'Homme et la société*, n° 14, 1969, p. 63. David Graeber pointe, pour sa part, le risque tout aussi, voire plus, important des dérives bureaucratiques du monde de l'entreprise : D. Graeber, *The utopia of the rules*, trad. F. Chemla, P. Chemla, *Bureaucratie*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2015.

⁴ Notamment, lors d'un récent colloque au Collège de France, le 25 mai 2025 consacré aux *Implications philosophiques de l'IA*, organisé par Jacques-Henri Vollet et Alexandre Declos, une contribution est proposée par Carina Prunkl portant sur : « L'IA en tant que bureaucratie » (<https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/colloque/implications-philosophiques-de-ia/ia-en-tant-que-bureaucratie>).

⁵ G. Thuillier, *Pour une histoire de la bureaucratie en France*, 2 vol., Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999, notamment p. 5 et s.

Histoire, Anarchie et Droit souhaitent mettre l'accent sur un aspect particulier de la notion de bureaucratie et des critiques qu'elle suscite : celle des discours contestataires. La condamnation de la bureaucratie est un sujet central, bien que parfois minoré, des XIX^e-XX^e siècles⁶. Si elle est essentielle à la théorie marxiste⁷, elle est aussi éminemment présente chez les libertaires⁸. Ces derniers contestent jusqu'au fondement des vertus imputées au modèle bureaucratique. En effet, l'argument qui légitime souvent le processus bureaucratique repose sur un mode de justification des décisions, fondé sur leur objectivité et leur rationalité⁹. Une approche critique de cet argument se retrouve dans l'analyse de, en réalité, sur la manière dont l'autorité est exercée et de la façon dont s'impose ce que Weber nomme la domination¹⁰. Cette question de la domination gravite alors autour d'une multitude de discours contestataires, dont les enjeux et les conséquences dépassent largement la seule condamnation de l'État, puisqu'ils touchent à la société et au bien-être de ses membres.

L'objet de ce colloque, structuré autour de plusieurs tables rondes, est d'identifier la ou les critiques anarchistes de la bureaucratie, ainsi que leurs conséquences et enjeux. Les pistes envisagées peuvent être diverses :

- *Qu'est-ce qu'une critique anarchiste du droit ?* Quels sont les éléments caractéristiques des contestations adressées par les auteurs anarchistes et libertaires à ce qu'ils considèrent comme des tendances bureaucratiques ? Qu'appellent-ils eux-mêmes bureaucratie ? Qu'est-ce qui différencie leur(s) conception(s) de celles d'auteurs communistes, socialistes, libéraux, conservateurs, réactionnaires ou autoritaristes ? Les perspectives sont multiples et permettent de préciser les contours des conceptions juridiques et institutionnelles que les anarchistes ont de la bureaucratie.

- *Peut-on parler de bureaucratie au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime ?* Si les charges contre la bureaucratisation de l'État ou de la société sont légion aux XIX^e-XX^e siècles, existent-elles avant la Révolution française ? En particulier, si des auteurs mobilisent l'histoire dans le sens d'une bureaucratisation progressive des structures de domination, qu'en est-il de cette

⁶ Jusque dans la littérature où elle fait florès. Que l'on songe, entre-autres, à Balzac, Flaubert, Maupassant, Kafka, ou encore moins connu mais tout aussi savoureux Dezső Kosztolányi, la condamnation, plus ou moins ridicule, et parfois proche des critiques qu'en font les anarchistes, de la bureaucratie ou du bureaucrate est bien présente dans leurs œuvres.

⁷ Voir C. Lefort, *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Genève, Librairie Droz, 1971, p. 287 et s.

⁸ On trouve des développements subséquents en ce sens – par exemple et de manière non exhaustive – chez Mikhaïl Bakounine, Perre Kropotkine, Pierre Castres, James Scott ou encore David Graeber. Voir : M. Bakounine, *L'État et l'anarchie*, Paris, Champ Libre, 1970 ; P. Kropotkine, *La grande révolution (1789-1793)*, Paris, P.-V. Stock, 1909 ; P. Clastres, *La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1974 ; J. C. Scott, *Seeing like a state. How certain schemes to improve the human condition have failed*, trad. Ruchet (Olivier), *L'Œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021 ; D. Graeber, *Bureaucratie, op. cit.*. On trouve des développements subséquents en ce sens – par exemple et de manière non exhaustive – chez Mikhaïl Bakounine, Pierre Castres, James Scott ou encore David Graeber. Voir : M. Bakounine, *L'État et l'anarchie*, Paris, Champ Libre, 1970 ; P. Clastres, *La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1974 ; J. C. Scott, *Seeing like a state. How certain schemes to improve the human condition have failed*, trad. Ruchet (Olivier), *L'Œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021 ; D. Graeber, *The utopia of the rules*, trad. F. Chemla, P. Chemla, *Bureaucratie*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2015.

⁹ M. Weber, *Herrschaft*, trad. Kalinowski (Isabelle), *La domination*, Paris, La Découverte, 2015, p. 63.

¹⁰ *Ibid.*, p. 100 et s.

utilisation de l'histoire, quelle est sa portée et sa pertinence ? Peut-elle susciter des critiques pertinentes des structures du passé et que dit-elle de celles du présent ?

- *Toute administration et seule l'administration est-elle vouée à être bureaucratique ?* L'une des questions centrales autour desquelles tourne la condamnation de la bureaucratie est celle de savoir si la structure étatique ne peut que, par nature, déboucher sur une forme de domination impersonnelle, déresponsabilisée et tentaculaire. Ainsi, les rapports de domination inhérents à la bureaucratie, particulièrement lorsqu'elle prend les traits d'une « bureaucratie autoritaire »¹¹, débouchent-ils nécessairement sur une aliénation de l'individu qui les subit ? En ce sens, la bureaucratie est-elle le mal de l'État ou sa conséquence logique ? Une autre question concerne la nature même du phénomène bureaucratique : est-il réservé aux seules structures étatiques ou peut-il aussi résulter des organisations privées du pouvoir (entreprises, syndicats, corporations, associations etc.) ?

Il ne s'agit ici que d'une partie non exhaustive du champ d'investigation qu'il est possible d'explorer sur un tel sujet. Les membres d'**En Réseau : Histoire, Anarchie et Droit** espèrent ainsi susciter des réflexions plus larges, concernant par exemple la nature du bureaucrate, son statut et ses compétences, ou encore l'actualité d'une critique anarchiste de la bureaucratie face aux formes qu'elle peut prendre dans l'espace international ou à l'aune des problématiques liées à l'écologie¹².

Surtout, un double intérêt justifie ces interrogations. D'une part, les critiques de la bureaucratie contribuent à mieux comprendre les institutions et le droit à l'aune de leurs contestations. Si les racines de la bureaucratie sont à trouver dans l'aliénation, les auteurs anarchistes, ou inspirés par une méthode de contestation des acquis et du pouvoir, font partie de ceux qui cherchent à mettre en lumière ces racines et à résoudre les problèmes qu'elles font germer. D'autre part, les efforts entrepris par les anarchistes pour prévenir le risque bureaucratique, pour en contester les effets ou, parfois, pour la définir afin de l'éviter, ont des conséquences méthodologiques. Ils font ressortir des méthodes d'organisation sociale ou de lutte¹³. S'intéresser à leur éthique de la pratique permet d'apporter un regard nouveau sur un objet dont l'étude se fait plus aiguë, de l'envisager sous d'autres angles pour en apprendre davantage sur ce que la bureaucratie dit de l'État, de la société et des individus.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Adler (Paul), « L'ambivalence sociologique de la bureaucratie : de Weber à Simon et au-delà », *Revue Française de Sociologie*, vol. 53/1, 2012, p. 85-112.

Arendt (Hannah), *Crises of the Republic*, trad. Durand (Guy), *Du mensonge à la violence*, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

¹¹ T. Li, Z. M. Wang, « La forme pléthorique au sommet de la bureaucratie autoritaire : l'exemple de la Russie et de la Chine », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, n° 89/3, 2023, p. 309.

¹² Comme c'est le cas notamment chez Murray Bookchin : M. Bookchin, *The Ecology of Freedom: The Emergence and Dissolution of Hierarchy*, Cheshire Books, 1982.

¹³ Voir par exemple, D. Graeber, *The Democracy Project : A History, a Crisis, a Movement*, trad. A. Doucet, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux Éditeur, 2014

Arendt (Hannah), *Eichmann in Jerusalem: A Report on the Banality of Evil*, trad. Guérin (Anne), *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, Gallimard, 1991.

Bakounine (Mikhaïl), *L'État et l'anarchie*, Paris, Champ Libre, 1970.

Bookchin (Murray), *The Ecology of Freedom: The Emergence and Dissolution of Hierarchy*, Cheshire Books, 1982.

Bookchin (Murray), *Pouvoir de détruire, pouvoir de créer. Vers une écologie sociale et libertaire* [trad. et choix des textes : Arnold (Helen), Blanchard (Daniel), Garcia (Renaud)], Paris, L'Échappée, 2019.

Clastres (Pierre), *La Société contre l'État. Recherches d'anthropologie politique*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

Crozier (Michel), Friedberg (Erhard), *L'Acteur et le système : analyses sociologiques des processus de changement*, Paris, Seuil, 1977.

Crozier (Michel), *Le Phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963.

Deutscher (Isaac), Hérichon (Emmanuel) (trad.), « Les racines de la bureaucratie », *L'Homme et la société*, n° 14, 1969, p. 63-81.

Graeber (David), *The Democracy Project : A History, a Crisis, a Movement*, trad. Doucet (Alexis), *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux Éditeur, 2014

Graeber (David), *Fragments of an Anarchist Anthropology*, trad. Peschard (Karine), *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux Éditeur, 2018.

Graeber (David), *The utopia of the rules*, trad. Chemla (Françoise), Chemla (Paul), *Bureaucratie*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2015.

Lefort (Claude), « Qu'est-ce que la bureaucratie ? », *Les Formes du politique*, Paris, Seuil, 1986.

Lefort (Claude), *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Genève, Librairie Droz, 1971.

Kropotkine (Pierre), *La grande révolution (1789-1793)*, Paris, P.-V. Stock, 1909.

Parker (Martin), Stoborod (Konstantin), Swann (Thomas) (dir.), *Anarchism, Organization and Management*, London, Routledge, 2020.

Sauvy (Alfred), *La bureaucratie*, Paris, PUF, 1956.

Scott (James C.), *Against the Grain: A Deep History of the Earliest States*, trad. Saint-Upéry (Marc), *Homo domesticus. Une histoire profonde des premiers États*, Paris, La Découverte, 2019 ;

Scott (James C.), *Seeing like a state. How certain schemes to improve the human condition have failed*, trad. Ruchet (Olivier), *L'Œil de l'État. Moderniser, uniformiser, détruire*, Paris, La Découverte, 2021.

Scott (James C.), *The Art of Not Being Governed: An Anarchist History of Upland Southeast Asia*, trad. Joly (Frédéric), Ruchet (Olivier), Guilhot (Nicolas), *Zomia ou l'Art de ne pas être gouverné*, Paris, Points, 2019.

Weber (Max), *Herrschaft*, trad. Kalinowski (Isabelle), *La domination*, Paris, La Découverte, 2015.

Les organisateurs :

Romain Broussais

Alexandre Mimouni

Louis Terracol

CUREJ



CENTRE MICHEL DE L'HOSPITAL
Université Clermont Auvergne